

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-12-060

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 21
Nombre de suffrages exprimés : 26
Nombre d'absent(s) : 6
Nombre de pouvoir(s) : 5

Vote :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le 12 Décembre deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 5 décembre 2024

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE Odile PHILIPPON, Arnaud DE MAZENOD, Christelle PLUCHAUD, Frédéric PER,

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Marcelle DJOUHARA pouvoir à Charlotte DEGUIN, Serge TRIOULEYRE pouvoir à Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON pouvoir à Christiane CLUZEL, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Christelle PLUCHAUD pouvoir à Martine CHARLES.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Patrice BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : CENTRE DE LOISIRS « LA RUCHE » - REPRISE DE LA GESTION - APPROBATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20241212-2024-12-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 19/12/2024

Depuis de nombreuses années, les petits marcellinois peuvent être accueillis au centre de loisirs LA RUCHE, situé à Chatelus, pendant les vacances scolaires.

Cet établissement est géré par l'Association FAMILLES RURALES ST MARCELLIN EN FOREZ.

La commune de Saint Marcellin en Forez a toujours été un partenaire privilégié de cette association à travers notamment la mise à disposition de locaux municipaux et le versement d'une aide financière annuelle.

Malheureusement, ces dernières années, les nombreux échanges entre les deux structures ont mis en lumière les difficultés que rencontrent, au fil du temps, les parents bénévoles dans la gestion de cette association avec toute sa complexité qu'elle représente, aussi bien en termes de ressources humaines, de finances, de juridique. La diminution du nombre de bénévoles en est la conséquence la plus visible.

Ainsi, afin de pouvoir pérenniser dans le temps ce service proposé aux marcellinois, il est proposé que la commune de Saint Marcellin en Forez reprenne officiellement la gestion du centre de Loisirs LA RUCHE, et ce à partir du 1er janvier 2025.

Les familles utilisatrices n'auront plus qu'un seul interlocuteur sur les différents temps d'accueil de leurs enfants. Cette gestion permettra de fidéliser les animateurs qui verront leur durée de travail augmentée, dans un secteur où la pénurie de main d'œuvre est réelle.

L'accueil se déroulera dans les locaux du Pôle Enfance Jeunesse, situé au 3 impasse Antoine Eymonet, 42680 Saint-Marcellin-en-Forez.

La commune prendra en charge ce service dans les mêmes conditions de fonctionnement que celles d'aujourd'hui. À savoir, avec un maximum de 30 enfants de moins de six ans et 60 enfants âgés de 7 à 12 ans.

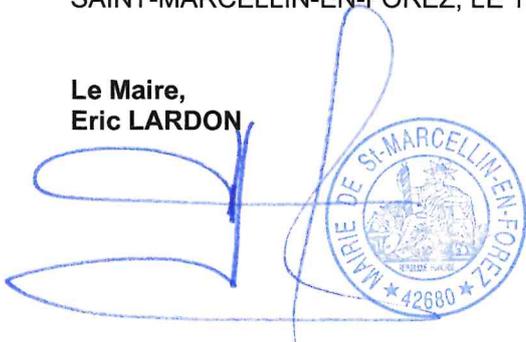
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres :

- Décide la reprise en régie du centre de loisirs la Ruche.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 13 DECEMBRE 2024

**Le Maire,
Eric LARDON**

The image shows a blue ink signature of Eric Lardon, the Mayor, written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ST-MARCELLIN-EN-FOREZ' and the number '42680'.

**Le Secrétaire de séance
Patrice BRAUD**

The image shows a blue ink signature of Patrice Braud, the Secretary of the meeting.